

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JUILLET 2007

--oOo--

DELIBERATION N°14

**OBJET : RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°14
SOUTIEN AUX DEMARCHES TERRITORIALES (PAYS, PNR, ...)
COTISATION 2007**

RAPPORTEUR : Monsieur Christian BOURQUIN.

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,

VU le rapport N° 14 de son Président

Et après en avoir délibéré,

DECIDE :

– de conclure un contrat annuel d'objectifs entre le Département et chacune des structures porteuses des Pays « Pyrénées Méditerranée », « Terres Romanes en Pays Catalan », et le « Pays de la Vallée de l'Agly » ;

– d'octroyer, au titre de l'année 2007, une subvention de fonctionnement, pour l'animation, le pilotage et le suivi des Contrats de Pays et du programme Leader +, se répartissant comme suit :

- **43 200 €** au Conseil de Développement du « Pays Pyrénées Méditerranée » ;

- **43 700 €** au GIP AT du Pays « Terres Romanes en Pays Catalan » (dont 1 700 € pour la communication) ;

– d'octroyer, au titre de l'année 2007, une subvention de fonctionnement de **9 160 €** à l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly, pour l'animation, la mise en réseau des acteurs et l'élaboration de la stratégie territoriale du Pays ;

– d'octroyer au GIP AT du Pays « Terres Romanes en Pays Catalan », une subvention de **1 000 €**, pour la mise en place de l'action RESOM (Réseau de l'Economie Sociale et Marchande), d'un coût total de 10 000 € ;

– de statuer favorablement sur le versement, au GIP AT du Pays « Terres Romanes en Pays Catalan », de la cotisation 2007 d'un montant de **5 000 €** ;

– d'octroyer une subvention pour la réalisation de l'opération « Création d'un réseau d'accès aux services publics par la mise en place de visio-guichets et de bornes internet » :

- de **1 210 €** à la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne, pour un coût total de 14 500 € HT ;

- de **1 210 €** à la Communauté de Communes Capcir Haut Conflent, pour un coût total de 41 668,2 €, dont 12 344,48 € HT d'investissements éligibles ;

- de **1 210 €** au SIDECO, pour un coût total de 14 500 € HT ;

– d'octroyer au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes:

- une subvention de **8 150 €** pour l'élaboration des Chartes d'Urbanisme et de Paysage, pour un coût total de 110 000 € TTC ;

- une subvention de **5 000 €** pour la rédaction de guides pratiques et de guides de préconisations (architecturales et paysagères), pour un coût total de 50 000 € TTC ;

– d'autoriser le Président à signer au nom et pour le compte du Département tous documents nécessaires, et en particulier les contrats annuels d'objectifs précités et joints en annexes 1, 2 et 3 à la présente délibération.

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 22 voix pour et 8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

M. Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS, M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY (absent, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis ALVAREZ), M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS (absente, ayant donné pouvoir à M. Fernand SIRE), M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI (absent, ayant donné pouvoir à M. Christian BLANC), M. Alexandre REYNAL (absent, ayant donné pouvoir à M. Pierre AYLAGAS), M. Antoine SARDA (absent, ayant donné pouvoir à M. Jean VILA), M. Fernand SIRE, M. Jean VILA.

ETAIT ABSENT EXCUSE : M. Jean CODOGNES

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent, ayant donné pouvoir à M. Henri CARBONELL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT (absent, ayant donné pouvoir à M. Pierre ROIG), M. Serge FA, M. Jean MAYDAT, M. Jean RIGUAL (absent, ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Pierre ROIG, M. Jean SOL.

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de Secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Christian BOURQUIN